

quer le parlement avant l'expiration du temps nécessaire pour épuiser les subsides votés. Maintenant il est évident qu'il n'importe guère de savoir pourquoi l'opposition libérale, à la dernière session, ne voulait pas voter les subsides. A tort ou à raison, les libéraux ne voulaient pas mettre aucune confiance dans le gouvernement du jour. Il était bien entendu qu'il devait y avoir un changement dans le personnel de ce gouvernement, et ils n'étaient pas disposés à accorder au nouveau ou à l'ancien gouvernement, plus d'argent qu'il n'était absolument nécessaire de le faire. Les ministres avaient à leur disposition les appropriations votées jusqu'au premier juillet, et pour des raisons qui leur paraissaient concluantes, les membres de l'ancienne opposition ne croyaient pas de leur devoir d'accorder au gouvernement de l'argent pour une plus longue période.

L'autre sujet que mon honorable ami a traité est la question des écoles du Manitoba. A propos de cette question, il a dit que, lors de l'union, l'attente générale était que le nouveau régime fédératif mettrait fin pour toujours à ces luttes politiques faites sur le terrain religieux. Je crois que personne n'était assez téméraire ou assez confiant pour s'imaginer sérieusement que la fédération des provinces ou n'importe quel autre système, mettrait fin à toutes les luttes de ce genre. A tout événement, on se proposait de faire disparaître les difficultés religieuses qui existaient alors entre le Haut et le Bas Canada, et l'on s'attendait par là même à mettre fin aux maux dont on souffrait alors, autant du moins qu'il est possible de le faire au moyen d'une législation. Que l'on me permette d'ajouter de plus que la confédération a parfaitement réussi à nous faire atteindre ce but, et que nous n'avons pas eu, dans ce pays, de ces luttes religieuses mêlées à celles de la politique, et cela pendant un bon nombre d'années après l'inauguration du nouveau régime. Tous ceux qui ont étudié l'histoire,—et il y a dans cette chambre des hommes qui ont pris part aux événements de ce temps-là,—savent très bien qu'avant la confédération, l'opinion publique dans la province du Canada était vivement émue à propos de ces questions d'éducation. Il n'y a pas de doute que les difficultés qui naquirent de cette situation, contribuèrent à engager les hommes publics à projeter et à fonder une fédération des provinces, et à rallier à ce projet, l'opinion de tous les partis politiques

dans le Haut comme dans le Bas Canada. Je dis que le succès couronna cette œuvre, et nous avons joui d'une paix presque sans interruption jusqu'à ce que la question des écoles du Nouveau-Brunswick fut soulevée. Cette question fut ensuite réglée.

La première fois où un cri de guerre religieux de ce genre fut ensuite entendu, fut quand mes adversaires conservateurs d'Ontario tentèrent, par ce moyen, d'obtenir des votes, afin de renverser le gouvernement dont j'étais le chef.

On prétendit d'abord que le gouvernement ne se montrait pas suffisamment favorable aux catholiques romains—que nous ne leur donnions pas assez d'emplois publics—que nous ne leur donnions pas toute la législation à laquelle ils avaient droit. Nous dûmes discuter tout cela devant le corps électoral d'Ontario. Nous dûmes démontrer à nos amis les catholiques romains, que nous leur avions donné une part raisonnable des douceurs du pouvoir, et que nous leur avions accordé toute la législation à laquelle ils avaient droit. Les dix-neuf vingtièmes à peu près de la population catholique, se déclarèrent parfaitement satisfaits des explications que nous leur donnâmes, et nous ne perdîmes qu'une très petite fraction du vote catholique libéral à cette élection. Ce cri n'ayant pas réussi, le même parti, à l'élection générale suivante, ou à celle qui eut lieu ensuite lança le cri contraire, en prétendant que nous étions les esclaves du clergé catholique romain—que nous donnions trop d'emplois publics à des catholiques romains,—qu'ils avaient beaucoup trop d'influence et de patronage, que nous leur avions donné, pendant plusieurs années, des lois en matière scolaire auxquelles ils n'avaient aucun droit, ce qui était injuste pour l'ensemble de la population. Nous fûmes en position de répondre à toutes ces accusations. Chaque fois, nous dûmes soutenir une lutte très vive, mais nous triomphâmes. Depuis, à chaque élection le même cri de guerre s'est fait entendre dans une certaine mesure, et dans certains quartiers. Le parti de mon honorable ami, tel que représenté dans la politique provinciale d'Ontario, est celui-là même qui a poussé le plus souvent ce cri de guerre religieuse, à moins que vous ne considériez cette question scolaire du Manitoba, comme une exception.

Mon honorable ami s'est efforcé de prouver que les principaux membres du parti libéral s'étaient rendus coupables d'inconsé-